

Fête La Terre 2019

Informations et communications importantes à l'attention des restaurants, buvettes, snacks et marchands

(Version du 22 mars 2019)

Dans le cadre d'un tournus quadriennal bien établi, Fête La Terre 2019 tournera autour du thème des Énergies renouvelables. La présidence de cette édition sera partagée entre Mme Beatriz Tür du CSEM et M. Sébastien Eberhard, CEO de Solaxess. L'ensemble de l'organisation opérationnelle est sous la responsabilité de Jean-Luc Seiler, administrateur d'Evologia et des différents responsables de secteurs.

Les dates sont le samedi 24 août et le dimanche 25 août 2019.

Toutes les animations auront lieu dans le Pré-Sud (au sud des serres de la Ville de Neuchâtel).

Nouvelles directives du SCAV

Le seul interlocuteur avec le SCAV est le Comité d'Organisation de Fête La Terre (CO FLT). Aussi, la « Demande d'autorisation d'organiser une manifestation publique » sera faite par le CO FLT directement au SCAV. Le formulaire d'inscription pour tenir un stand, une buvette, un snack ou un restaurant sera très complet et la responsabilité du tenancier / responsable sera aussi engagée.

Les émoluments perçus par le SCAV via FLT sont les suivants :

- **CHF 50.00 / jour** pour la remise de denrées alimentaires à consommer sur place.

Pour les buvettes, snacks et restaurants en plus :

- **CHF 20.00 / jour** pour les alcools fermentés
- **CHF 40.00 / jour** pour toutes boissons alcooliques

Les viticulteurs / encaveurs qui présentent leurs produits sont exonérés des redevances sur les produits alcooliques.

A ces montants s'ajoutent le prix de location qui est pour les 2 jours et pour un stand de 3x3m et l'électricité (si besoin) :

1. Emplacement (en CHF)

Stand	Grandeur	Prix
Snack	3x3m	150.00
Marchand / exposant	3x3m	80.00
Restaurant / buvette	-	Droit de bouchons

2. Électricité (jusqu'à 10 A)

Stand	Prix
Restaurant	250.00
Snack / buvette	100.00
Marchand / exposant	50.00

3. Mètres linéaires supplémentaires

Stand	Grandeur	Prix
Snack	1m	50.--
Marchand/exposant	1m	25.--

Les marchés :

- L'espace associatif reprendra ses quartiers devant le Mycorama ;
- Le marché du Terroir neuchâtelois sera géré et animé par Neuchâtel Vins et Terroir au Sud du Collège EMTN ;
- Le marché Bio est maintenu à son emplacement habituel. Il est géré et animé par Bio Neuchâtel;
- Le marché « Itinérant » prendra place le long de la Route de l'Aurore.

Toutes les demandes d'emplacements doivent exclusivement se faire au moyen du bulletin d'inscription en ligne. **La priorité sera donnée aux marchands de la Région, venant depuis de longues années et membre de la SRCI.**

Renseignements : EVOLOGIA – Jean-Luc SEILER – 032 889 36 01 ou jean-luc.seiler@ne.ch